

## Que faire après une évaluation négative en réunion de club ?

L'orateur et l'évaluateur sont en apprentissage constant, ils font au mieux de leurs compétences actuelles mais ils peuvent s'améliorer !

L'orateur vient de donner son discours. Si l'évaluateur est ce jour-là de mauvaise humeur, ou s'il a oublié les principes d'une bonne évaluation, son évaluation peut se révéler plus négative que constructive ! L'évaluation tombe comme un couperet, tout le monde se regarde, qui peut faire quoi ? Les possibilités sont multiples, en réunion et après la réunion, vis-à-vis de l'orateur et de l'évaluateur.

Pendant la réunion. **L'évaluateur général** a dans ses attributions de revenir sur les prestations des évaluateurs de son équipe. Il lui incombe donc de rappeler les règles d'or de l'évaluation dont le but est d'apporter une aide concrète à l'orateur et le motiver à progresser :

- L'évaluateur met en exergue les points forts de l'orateur, il y en a toujours ne serait-ce que la préparation du discours ou le fait d'avoir respecté le temps imparti. Si l'évaluateur n'en a pas trouvé, c'est qu'il doit améliorer sa capacité d'écoute.
- L'évaluateur propose une à trois pistes d'amélioration au maximum. Plus l'orateur peine à atteindre l'objectif de son discours, plus il faut cibler l'aspect le plus important à améliorer, celui qui fera toute la différence au prochain discours. C'est une compétence de l'évaluateur de la trouver.

L'évaluateur général veille à ne pas tomber toutefois dans l'écueil d'une évaluation négative en mettant lui-même l'évaluateur dans une situation inconfortable.

Vis-à-vis de l'orateur, l'évaluateur général a la possibilité d'édulcorer le désagrément de l'orateur en relevant lui-même les points forts du discours.

Si l'évaluateur général n'a pas recadré l'évaluation-couperet, c'est au **président de la soirée** (aussi appelé animateur de la soirée) ou au **président** de club de le faire. Dans cet exercice, l'humour peut se révéler d'une aide précieuse.

Après la réunion. Il est important que l'orateur ne quitte pas la réunion avec un capital de confiance ébranlé lui ôtant toute envie de revenir. **Les adhérents** du club ont la possibilité d'aller voir l'orateur pour contrebalancer le désagrément de l'évaluation sévère. Aller voir l'évaluateur passe en second lieu, c'est l'orateur qu'il faut d'abord privilégier. Le **VP adhésion** (aussi appelé VP recrutement) ou le **mentor** de l'orateur peuvent s'entretenir avec l'orateur pour s'assurer qu'il va bien et qu'il souhaite continuer à prononcer des discours, ils veilleront aussi à le motiver en relativisant l'intervention de l'évaluateur. Si l'orateur le souhaite, il peut représenter son projet.

Le **VP formation** peut programmer en réunion de club une formation sur l'évaluation basée sur les compétences des meilleurs évaluateurs disponibles (dans le club, dans le secteur, dans la division, etc.) ou sur divers manuels Toastmasters disponibles :

- L'évaluation motivante (FR292 dans la collection « Le club gagnant »)
- L'évaluation efficace du discours (FR202)
- Faire des commentaires utiles (FR317 dans la collection « Le leadership par excellence »)
- How to Listen Effectively (242)

Le mentor et le VP formation peuvent aussi s'entretenir avec l'évaluateur pour relever ses qualités d'évaluateur mais aussi pour revoir sa façon de construire une évaluation positive et motivante.

Une évaluation négative vient de tomber comme un couperet. Pas de panique. Les moyens d'action existent et ils sont nombreux.

*Didier Dehem, Le Club des Orateurs, Belgique  
Emmanuelle Kambourian, Lutèce 75, France*

*Novembre 2008*